

Rapport annuel 2007

Au cours de l'année sous revue, la Caisse de secours des médecins suisses a accordé son soutien à 34 médecins tombés malgré eux dans le besoin (ils étaient 31 en 2006), ainsi qu'aux proches et descendants de consœurs et de confrères décédés.

Pendant la même période, la Caisse a cessé d'apporter son aide à quatre personnes. Toujours en 2007, sept nouveaux cas sont venus s'ajouter à la liste des bénéficiaires: une personne a obtenu une aide unique et six autres nécessiteront probablement un soutien pendant une longue période.

La somme globale des contributions versées s'est élevée en 2007 à Fr. 348 285.– contre Fr. 320 200.– l'année précédente.

Les recettes en provenance de dons s'élèvent à Fr. 200 845.–. Elles ont été nettement supérieures à celles de l'année précédente (Fr. 104 203.–).

La différence de Fr. 195 876.– entre les recettes en provenance de dons, d'une part, et les contributions versées et les dépenses administratives, d'autre part, a pu être comblée dans une grande mesure par les revenus provenant des intérêts et des gains sur les placements financiers. La fortune de la fondation n'a ainsi que très peu diminué, passant de Fr. 3 573 741.– en 2006 à Fr. 3 552 856.– en 2007.

La fortune de la fondation est constituée par un mélange d'obligations et d'actions satisfaisant aux prescriptions de la prévoyance professionnelle (LPP). Le compte d'exploitation, le bilan et la gestion de la fortune sont révisés chaque année par l'autorité de surveillance des

fondations du Département de justice du canton de Bâle-Ville.

Les dons individuels inférieurs à Fr. 500.– forment l'essentiel du capital de notre fondation. Par souci de réduire les frais administratifs au strict minimum, nous renonçons toutefois à remercier personnellement les donateurs. Qu'ils veuillent trouver ici l'expression de notre vive gratitude!

MM. F. Hufschmid et R. Jucker, réviseurs, ont examiné les comptes annuels de la Caisse de secours et constaté que la comptabilité était tenue dans les règles. Nous saisissons l'occasion pour leur exprimer nos vifs remerciements. Pour plus de détails, le lecteur se référera au compte de résultat et au bilan publiés ci-après.

Nos sincères remerciements vont également aux autres membres de la commission, les Drs S. Stöhr et W. Zutter, ainsi qu'à MM. J. Kobler et W. Mahrer de la Banque La Roche & Co pour la tenue de la comptabilité et la gestion de la fortune.

Le Conseil de fondation de la Caisse de secours des médecins suisses:

Dr U. Leibundgut, président

Dr S. Stöhr, membre du Comité central de la FMH

Dr W. Zutter, trésorier

Correspondance:
Dr U. Leibundgut
Lange Gasse 78
CH-4052 Bâle

Compte postal de la Caisse de secours des médecins suisses: 40-644-3 Bâle.

Comptes annuels 2007 (en francs)

Bilan au 31 décembre 2007		Actifs	Passifs
Compte Banque La Roche		105 070.81	
Compte UBS		79 798.57	
Compte postal		93 609.67	
Débiteurs impôt anticipé		39 988.70	
Dépôt disponible à court terme		160 000.00	
Placements financiers		3 074 388.25*	
Passifs de régularisation			580.00
Provisions sur titres			1 080 000.00
Fortune au 31 décembre 2007			
Dr. J. Ambühl-Stiftung	90 000.00		
Dr. J. Genhard-Stiftung	20 000.00		
Dr. J. B. Wutz-Stiftung	19 450.75		
Caisse de secours au 1 ^{er} janvier 2007	2 347 332.38		2 476 783.13
Diminution de la fortune			-4507.13
		3 552 856.00	3 552 856.00
Compte de résultat 2007		Charges	Produits
Dons			200 844.90
Revenu du capital			94 071.15
Dissolution d'une provision pour différences de cours			0.00
Gains boursiers réels sur titres			96 769.05
Gains sur les cours des comptes en monnaie étrangère			528.60
Contributions de secours		348 285.00	
Frais bancaires et d'administration		48 435.83	
Diminution de la fortune		-4 507.13	
		392 213.70	392 213.70

* valeur boursière au 31 décembre 2007: Fr. 3 598 457.-.